

*LA LOI SUR LES MÉDICAMENTS

Question n° 3193—**M. Grafftey**:

1. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut-il informer la Chambre des résultats d'une étude menée pour déterminer l'effet de la publicité et de l'affichage des prix sur l'usage et la consommation des médicaments destinés au grand public?

2. La vieille loi de 1908 sera-t-elle abrogée et, dans l'affirmative, quand?

3. Le gouvernement s'assure-t-il que les provinces prennent les mesures nécessaires pour contrôler la vente et la distribution de ces médicaments afin de pouvoir abroger cette Loi?

4. Le gouvernement entend-il prendre les moyens nécessaires en vue de présenter de nouvelles lois sur les médicaments?

5. Le ministre peut-il assurer la Chambre que les nouvelles lois verront à ce que les compagnies pharmaceutiques ne tentent plus de faire prévaloir leurs intérêts au détriment de la population?

M. John M. Reid (Kenora-Rainy River): 1. On n'a pas encore entrepris d'étude nationale sur l'usage des médicaments qui font l'objet de publicité auprès du public et sur les raisons de cette utilisation. Le travail préparatoire est en cours et nous espérons que l'on entreprendra une telle étude au début de la nouvelle année.

2. Une loi abrogeant la loi sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés sera présentée en temps opportun.

3. Les conditions de vente et de distribution des médicaments à l'intention de la population relèvent de la juridiction provinciale. Néanmoins, le gouvernement continuera de s'intéresser à l'innocuité et à l'efficacité des produits pharmaceutiques.

4. Oui, si nécessaire.

5. Toute nouvelle loi relative aux médicaments servira les intérêts de la population.

CN—LA LOCATION DE LOCOMOTIVES AMÉRICAINES

Question n° 3194—**M. Hollands**:

Combien de locomotives les compagnies ferroviaires américaines louent-elles actuellement aux chemins de fer Nationaux du Canada?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici la réponse de la direction des chemins de fer Nationaux du Canada: soixante-six.

CN—L'ACHAT DE TRAVERSES EN BÉTON

Question n° 3195—**M. Hollands**:

Le ministère des Transports, ou tout autre organisme agissant au nom de ce ministère, a-t-il signé un contrat avec une société anglaise pour la fabrication de traverses de chemin de fer en béton pour l'usage des Chemins de fer Nationaux du Canada et, dans l'affirmative, a) quelle est cette société, b) quand a-t-on fait les appels d'offre, c) qui étaient les soumissionnaires, d) à combien se chiffraient les offres, e) à quel endroit du réseau du CN doit-on installer ces traverses?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Ni le ministère des Transports ni aucun agent agissant en son nom n'a signé de contrat avec une société anglaise pour la fabrication de traverses de chemin de fer en béton pour l'usage des chemins de fer Nationaux du Canada.

CN—LE NOMBRE DE WAGONS À GRAIN

Question n° 3196—**M. Hollands**:

Au cours des douze derniers mois, combien de wagons de chemin de fer servant au transport des grains ont été construits pour le compte des Chemins de fer Nationaux du Canada?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici la réponse de la direction des chemins de fer Nationaux du Canada: aucun. Toutefois, la Commission canadienne du blé a acheté en 1972, 2,000 wagons de transport des grains, dont 926 ont été attribués au CN.

Questions au Feuilleton

CN—LA CONSTRUCTION DE WAGONS PLATS

Question n° 3197—**M. Hollands**:

Au cours des douze derniers mois, combien de wagons plats destinés au transport du bois ont été construits pour le compte des Chemins de fer Nationaux du Canada?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici la réponse de la direction des chemins de fer Nationaux du Canada: 636 wagons plats à cloisons.

CN—LA CONSTRUCTION DE WAGONS PLATS

Question n° 3198—**M. Hollands**:

Combien de wagons plats destinés au transport du bois construit-on actuellement pour le compte des Chemins de fer Nationaux du Canada?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici la réponse de la direction des chemins de fer Nationaux du Canada: sur 400 wagons plats commandés, 236 ont déjà été livrés.

LE BUT DU VOYAGE À ROME DE M. W. C. HOOD EN 1971

Question n° 3223—**M. Knight**:

1. Quel était le but du voyage de M. W. C. Hood, sous-ministre adjoint des Finances (échelle de salaire \$34,000—\$40,000) à Rome (\$935), au cours de l'année financière 1971-1972?

2. En quel mois de l'année ce voyage a-t-il eu lieu?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): 1. Afin d'assister, en compagnie du ministre des Finances, à la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des pays-membres du Groupe des Dix, à Rome.

2. Novembre et décembre 1971.

LE BUT DES VOYAGES DE M. G. P. KIDD EN 1971

Question n° 3226—**M. Knight**:

1. Quel était le but du voyage de M. G. P. Kidd, vice-président de l'Agence canadienne de développement international (échelle de salaire \$23,500—\$29,000) à Nassau, Londres, Vienne, aux Barbades, aux Caraïbes (\$1,411), au cours de l'année financière 1971-1972?

2. En quel mois de l'année ce voyage a-t-il eu lieu?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Du 8 au 24 avril, 1971, Pendant cette période, M. Kidd est allé à la Barbade pour participer à une réunion organisée par la Banque de développement des Caraïbes en vue de discuter du Fonds de développement agricole et à Antigua pour assister à une réunion de la Banque de développement des Caraïbes; Du 30 avril au 3 mai, 1971, visite à Sainte-Lucie pour assister aux cérémonies d'inauguration de l'aéroport international de Hewanorra; Du 21 mai au 1^{er} juin, 1971, M. Kidd a assisté, à Vienne, à une réunion de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; Du 1^{er} au 4 juin, 1971, de Vienne, M. Kidd s'est rendu à Londres pour assister à une réunion du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique. Il s'agit d'un fonds géré par le Secrétariat du Commonwealth; Du 17 au 19 juin, 1971, M. Kidd a dû se rendre à Bridgetown pour participer à la Septième rencontre du Conseil d'administration de la Banque de développement des Caraïbes; Du 17 au 25 août, 1971, M. Kidd a dû se rendre à Londres pour assister à d'autres réunions du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique; Du 19 au 24 septembre, 1971, M. Kidd, a assisté, à Nassau, à une réunion du Conseil des représentants du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique ainsi qu'à une réunion des hauts fonctionnaires et des ministres des Finances du Commonwealth.